



PostFinance SA
Card Center
Case postale
8152 Glattbrugg

Service à la clientèle
Tél. 0848 888 410
Fax +41 44 828 31 81
www.postfinance.ch

Désinscription du service d'actualisation Visa pour la ou les PostFinance Visa Business Card(s)

L'organisme émetteur de cartes Visa propose le service d'actualisation «Visa Account Updater». Les émetteurs de cartes de crédit et de cartes à prépaiement (ci-après «cartes») sont tenus de proposer ce service aux titulaires de cartes; les points d'acceptation sont libres de décider de son utilisation.

Vos avantages

Une nouvelle carte est envoyée automatiquement avant l'expiration de la carte actuelle. À partir du/depuis le mois d'avril 2019, la date d'expiration de la carte sera mise à jour automatiquement partout où celle-ci aura été enregistrée (p. ex. dans les boutiques en ligne, les applications ou les portefeuilles électroniques) pour autant que le prestataire utilise aussi ce service. Ainsi, il ne sera plus nécessaire d'actualiser manuellement les données de la carte auprès de ces prestataires et le traitement des paiements sera assuré sans interruption ni problème.

Désinscription

Si vous souhaitez résilier ce service d'actualisation de votre/vos PostFinance Visa Business Card(s) malgré les avantages qu'il représente, veuillez remplir ce formulaire.

N° de compte PostFinance / IBAN _____

Entreprise _____

Rue, n° _____

NPA _____ Lieu _____

La désinscription s'applique à **toutes** les Visa Business Cards souscrites sous le contrat-cadre (compte principal) portant le numéro (voir facture de carte de crédit):

8001 _____

N° de téléphone auquel vous êtes joignable en cas de demande de précisions: _____

Veuillez envoyer le formulaire complété et signé à: **PostFinance SA, Card Center, Case postale, 8152 Glattbrugg**

Après réception du formulaire, nous procéderons à la modification dans nos systèmes. **Vous ne recevrez pas de confirmation de désinscription.**

Signature(s) juridiquement valable(s) conformément au registre du commerce / aux documents d'entreprise:

Lieu _____ Date _____

Nom _____ Nom _____
(en lettre capitales) (en lettre capitales)

Prénom _____ Prénom _____
(en lettre capitales) (en lettre capitales)

Signature 1 _____ Signature 2 _____

 



 



L

L

L

L

Questions fréquentes

Qu'est-ce que le service d'actualisation?

Lors du paiement de marchandises ou de prestations avec une PostFinance Visa Business Card, il se peut que le titulaire de la carte enregistre le numéro de la carte ainsi que la date d'expiration de celle-ci auprès du prestataire (ci-après «point d'acceptation»). C'est notamment le cas pour les points d'acceptation auprès desquels des paiements récurrents sont effectués ou pour ceux soumis à une autorisation préalable (p.ex. pour les abonnements à des applications). Si nous délivrons une nouvelle carte à son titulaire (p.ex. lorsque sa carte arrive bientôt à échéance), le service d'actualisation permet que la nouvelle date d'expiration soit automatiquement transmise aux points d'acceptation, pour autant que ces derniers utilisent également ce service.

En tant qu'émettrice de cartes de crédit (ci-après «cartes») pour l'organisme de cartes international Visa, PostFinance est tenue de proposer aux titulaires de carte le service d'actualisation («Visa Account Updater»).

Quel est l'avantage du service d'actualisation?

Le titulaire de la carte n'a pas besoin d'actualiser manuellement la date d'expiration de sa nouvelle carte auprès des points d'acceptation en question. Ainsi, le service d'actualisation assure un traitement des paiements (y c. ceux exécutés avec des smartphones, des appareils portables, des portefeuilles électroniques, etc.) sans interruption, ni problème.

Auprès de quels types de points d'acceptation les titulaires de carte enregistrent-ils leurs données?

Le numéro de la carte et la date d'expiration de celle-ci sont souvent enregistrés dans les points d'acceptation où l'on règle des achats récurrents de marchandises ou de prestations. En font notamment partie les commerces en ligne, les entreprises proposant des abonnements à de la musique/des journaux ou encore les fournisseurs de services de transports publics.

Comment savoir auprès de quels points d'acceptation les données de carte sont enregistrées?

Ceci dépend de l'accord contractuel passé avec le point d'acceptation en question. Aucune information ne nous permet de savoir dans quel point d'acceptation les données sont enregistrées.

Est-il dans tous les cas garantis que les données enregistrées seront automatiquement actualisées?

Non. Pour que l'actualisation automatique ait lieu, il faut que le point d'acceptation utilise aussi le service d'actualisation. Or, ce n'est pas une obligation pour les points d'acceptation.

Comment les données de carte sont-elles transmises aux points d'acceptation?

Nous transmettons systématiquement le numéro et la date d'expiration de la nouvelle carte à Visa, qui envoie à son tour ces données via ses réseaux mondiaux aux points d'acceptation utilisant le service d'actualisation. D'autres participants à ce service (p.ex. les acquéreurs) reçoivent également ces informations.

Quelles sont les données transmises dans le cadre du service d'actualisation?

Sont exclusivement transmis le numéro de la carte et la date d'expiration.

Qu'en est-il de la protection des données?

Les différentes parties (Visa, points d'acceptations, acquéreurs, etc.) impliquées dans le service d'actualisation traitent les données concernant les cartes en Suisse et/ou à l'étranger, y compris dans des pays qui ne disposeraient pas d'une protection des données appropriée. Dans tous les cas, des mesures adéquates sont prises pour protéger les données des clients. De plus, les mandataires chargés du traitement des données sont tenus de garantir une protection des données adaptée.

Que dois-je faire pour bénéficier du service d'actualisation?

Vous n'avez absolument rien à entreprendre. **Toutes** les Visa Business Card souscrites sous le contrat-cadre (compte principal) sont automatiquement inscrites pour ce service.

Que dois-je faire si je ne souhaite pas profiter du service d'actualisation?

Veuillez remplir le formulaire «Désinscription du service d'actualisation Visa pour la ou les PostFinance Visa Business Card(s)» et l'envoyer à PostFinance SA, Card Center, Case postale, 8152 Glattbrugg. La désinscription s'applique alors à **toutes** les Visa Business Card souscrites sous le contrat-cadre (compte principal). Il n'est pas possible de désinscrire seulement certaines cartes du service.